

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL LES MOLUNES

SEANCE DU 06/04/2017

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire, GRENARD Eliane, Maire déléguée, ARBEZ-CARME Elisabeth, BOUILLIER Isabelle (21h20), PILLARD Claudie, GAILLARD Denis, MOYAT Alain, Maire adjoints, CUPILLARD Elisabeth, DURIF Joël, GRENARD Daniel, GROSSIORD Daniel, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, PERALTA Françoise, PERRIER Marianne, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain, VERNEREY Samuel (20h55).
Absents excusés:	DALLOZ Sylvie qui donne procuration à MICHAUD Sylvie, RAFFIN Emilie qui donne procuration à ARBEZ-CARME Elisabeth, ZEHNDER Damien qui donne procuration à GRENARD Eliane, PETETIN Aurore,
Absent :	PATARCHI Guillaume.
Secrétaire de séance :	PILLARD Claudie

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 16/03/2017 qui est approuvé à l'unanimité.

I. COMMUNE DES MOLUNES : COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE 2016 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - AFFECTATION DES RESULTATS 2016

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE HISTORIQUE DES MOLUNES

Compte de gestion du comptable 2016

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif 2016

Suite à la présentation des comptes 2016 du budget primitif, le Conseil Municipal, après que M. le Maire et Mme le Maire déléguée se soient retirés et après avoir transmis la présidence à M. Joël DURIF, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 254 994.03 € pour un montant de dépenses de 192 586.72 €. Le résultat net de fonctionnement s'élève à 62 407.31 €.

Le déficit d'investissement s'élève à 57 745.72 €.

En soustrayant le déficit d'investissement qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2017 est de 4 661.59 €.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		43 880.74	43 561.29		43 561.29	43 880.74
Transfert opération d'ordre		630.90				
TOTAUX	192 586.72	254 994.03	105 279.72	47 534.00	297 866.44	302 528.03
Résultats de clôture		62 407.31	57 745.72			4 661.59
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTATS DEFINITIFS		62 407.31	57 745.72			4 661.59

Affectation des résultats 2016

M. le Maire expose au Conseil Municipal :

- que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de 43 880.74 €,

- que les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de 18 526.57 €,

Alors l'exercice 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 62 407.31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'affecter, au budget général de la commune nouvelle, ce résultat en apurant le déficit d'investissement comme suit :

- Soit prioritairement au compte 1068 : 57 745.72 €
- Et le solde disponible est reporté en fonctionnement au compte R002 : 4 661.59 €

II. C.C.A.S. COMMUNE DE SEPTMONCEL : COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE 2016 - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Compte de gestion du comptable 2016

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte administratif 2016

Suite à la présentation des comptes 2016 du budget primitif, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à M. Joël DURIF, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité, qui se présente comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		798.90
Opérations de l'exercice	4 107.38	4 018.00
TOTAUX	4 107.38	4 816.90
Résultats de clôture		709.52
RESULTATS DEFINITIFS		709.52

Affectation des résultats 2016

M. le Maire expose au Conseil Municipal :

- que les résultats antérieurs reportés de fonctionnement sont de 798.90 €,

- que les résultats de fonctionnement de l'exercice sont de - 89.38 €,

Alors l'exercice 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 709.52 €.

Il rappelle ensuite la décision prise le 23/01/2017 de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Septmoncel et d'en intégrer les opérations dans le budget communal de la commune de Septmoncel les Molunes, le CCAS des Molunes ayant été dissous en date du 08/09/2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter au budget général de la commune nouvelle ce résultat en :

- Report excédent de fonctionnement au compte R002 : 709.52 €

III. TAUX D'IMPOSITION 2017

Lors de l'élaboration de la charte de la commune nouvelle Septmoncel les Molunes, il a été décidé une intégration progressive des taxes communales afin de répondre à l'obligation de convergence fiscale. Ainsi, chacune des deux communes fondatrices continue d'exister fiscalement en 2017.

Les taux du foncier bâti sont harmonisés dès 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, confirme les taux prédéfinis sur chacun des deux territoires et prend acte du produit fiscal attendu :

SEPTMONCEL				
TAXES	TAUX 2016	BASE 2017	TAUX 2017	RECETTES ATTENDUES
HABITATION	7.82	939 600	7.82	73 477.00 €
FONCIER BATI	10.60	825 200	10.88	89 782.00 €
FONCIER NON BATI	29.51	40 900	29.51	12 069.00 €
TOTAL				175 328.00 €

LES MOLUNES				
TAXES	TAUX 2016	BASE 2017	TAUX 2017	RECETTES ATTENDUES
HABITATION	5.91	237 300	6.19	14 689.00 €
FONCIER BATI	10.88	153 000	10.88	16 646.00 €
FONCIER NON BATI	24.78	51 300	25.51	13 087.00 €
TOTAL				44 422.00 €

IV. SUBVENTIONS 2017

M. le Maire soumet à l'assemblée l'examen des subventions pouvant être accordées aux différentes associations.

La commune historique des Molunes n'attribuait pas de subvention, sauf dans le cadre du financement au SIVOS Bellecombe Les Moussières Les Molunes, en faveur de l'Ecole des Sorbiers. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à l'Entente Sportive de Septmoncel afin de finaliser le Circuit des Chamois ; la subvention aux Restos du Coeur intégrera les dons effectués antérieurement au CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

SUBVENTIONS 2017	BP 2017
Comité des fêtes	3 500.00
Caisse des Ecoles	640.00
ESS 7 belvédères	2 000.00
UNAFAM (maladies psychiques)	100.00
Ligue contre le cancer	100.00
Le Mont Bayard	100.00
FOLJ	1 240.00
PEP 39	100.00
APEI	150.00
Association Valentin Haüy	75.00
Sida solidarité	75.00
Donneurs de sang de St Claude	100.00
Sclérose en plaques	100.00
Banque Alimentaire	100.00
Restos du Cœur	300.00
SPA GEX	250.00
Provisions	1 410.00
Total	10 340.00 €

V. COTISATION ASSOCIATION SERVICE RURAL

M. le Maire rappelle que le service de déneigement du secteur du Manon est assuré par l'Association "Service Rural des Hautes Combes" et comme proposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, reconduit la participation annuelle accordée de 660 €.

VI. PARTICIPATION AU DEFICIT DE LA MAISON DE L'ENFANCE

M. le Maire rappelle que les déficits de la Maison de l'Enfance sont à charge des collectivités de Lamoura et Septmoncel les Molunes. Suite à la réunion de la commission "Maison de l'Enfance", il est proposé d'inscrire au budget primitif 2017 des deux communes la même somme qu'en 2016. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à mandater la somme de 57 500 € sur le budget annexe "Maison de l'Enfance" 2017.

VII. BUDGET PRIMITIF 2017

M. le Maire fait une présentation détaillée, compte par compte, du budget primitif 2017. Après en avoir délibéré et à la majorité avec une abstention, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 par un vote par nature, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- En section de fonctionnement pour un montant de 811 521.86 €
- En section d'investissements pour un montant de 648 217.04 €.

SECTION FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	DEPENSES	BP 2017
		811 521.86 €
11	Charges à caractère général	218 275.00
12	Charges de personnel	209 490.00
14	Atténuation de produits	5 000.00
65	Autres charges gestion courante	149 040.00
66	Charges financières	8 955.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement	15 000.00
23	Virement à la section d'investissement	205 761.86
CHAPITRES	RECETTES	811 521.86 €
70	Produits des services	90 500.00
73	Impôts et taxes	341 885.00
74	Dotations et participations	123 180.00
75	Autres produits gestion courante	131 000.00
002	Résultat reporté	124 956.86

SECTION INVESTISSEMENT

Opérations financières		BP 2017
Dépenses		222 455.18
1641D	1641-D Emprunt et dettes	34 000.00
16878	16- Autres organismes et particuliers	3 600.00
165	165 Dépôt et cautionnement	1 500.00
001	001 Résultat investissement reporté	183 355.18
Recettes		222 455.18
10222	10222 FCTVA	15 100.00
10223	10223 TLE	24 000.00
1068	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	183 355.18
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00
BATIMENT GITE LA VIE NEUVE P 109		BP 2017
Dépenses		100 000.00
2313	Construction	100 000.00
Recettes		100 000.00
16	Emprunt	100 000.00
BATIMENTS DIVERS P 111		BP 2017
Dépenses		33 630.00
2031	Frais d'étude	3 000.00
2132	Immeuble de rapport Gendarmerie	25 000.00
21318	Huisseries bâtiment communal	5 630.00
Recettes		33 630.00
021	Virement de la section de fonctionnement	33 630.00
VOIRIE P200		BP 2017
Dépenses		30 000.00
2152	Goudronnage	30 000.00
Recettes		30 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000.00
CENTRE DE SECOURS CIS DES COMBES P108		BP 2017
Dépenses		60 925.00
2314	Construction sur sol d'autrui en cours	60 925.00
Recettes		60 925.00
021	Virement de la section de fonctionnement	60 925.00

BATIMENT PRESBYTERE P110		BP 2017
Dépenses		85 000.00
2115	Terrain bâti	60 000.00
2313	Immos corporelles en cours	25 000.00

Recettes		85 000.00
040	Terrains bâtis	85 000.00

ECLAIRAGE PUBLIC P 202		BP 2017
Dépenses		38 500.00
21534	Eclairage public Renouvellement matériel vétuste	2 000.00
238	Avance sur commande immo. corporelles	36 500.00
Recettes		38 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	38 500.00

ACHATS TERRAINS P500		BP 2017
Dépenses		43 000.00
2111	Acquisition terrains	5 000.00
2117	Acquisition parcelles boisées SIGF	35 000.00
2111	Frais acte	3 000.00
Recettes		43 000.00
2117	Reversement par SIGF terrains boisés	35 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 000.00

MAISON MEDICALE P 209		BP 2017
Dépenses		1 700.00
21538	Réseau Orange	1 700.00
Recettes		1 700.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 700.00

PONT CROCHAT		BP 2017
Dépenses		10 000.00
2313	Réfection Pont Crochat	10 000.00
Recettes		10 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000.00

AUTRES INVESTISSEMENTS P 300		BP 2017
Dépenses		17 770.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000.00
21578	Journal électronique	9 000.00
2184	Mobilier	270.00
2188	Autres immos corporelles	1 500.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000.00
Recettes		17 770.00
021	Virement de la section de fonctionnement	17 770.00
OPERATIONS D'EQUILIBRE		BP 2017
Dépenses		5 236.86
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 236.86
Recettes		5 236.86
021	Virement de la section de fonctionnement	5 236.86
TOTAL DEPENSES		648 217.04 €
TOTAL RECETTES		648 217.04 €

VIII. BUDGET ANNEXE "MAISON DE L'ENFANCE"

M. le Maire fait une présentation détaillée, compte par compte, du budget annexe "Maison de l'Enfance" 2017.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 par un vote par nature, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- En section de fonctionnement pour un montant de 452 442.62 €
- En section d'investissements pour un montant de 5 478.07 €.

SECTION FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	DEPENSES	BP 2017
		452 442,62 €
11	Charges à caractère général	114 236,00 €
12	Charges de personnel	329 250,00 €
22	Dépenses imprévues fonctionnement	5 000,00 €
23	Virement à la section d'investissement	3 956,62 €
CHAPITRES	RECETTES	452 442,62 €
13	Remboursement sur charges sociales	1 500,00 €
70	Produits des services	149 520,00 €
74	Dotations et participations	262 000,00 €
002	Résultat reporté	39 422.62 €

SECTION INVESTISSEMENT

Opérations financières		BP 2017
Dépenses		1 521,45
001	001 Résultat investissement reporté	1 521,45
Recettes		1 521,45
1068	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 521,45
021	Virement de la section de fonctionnement	-
INVESTISSEMENTS		BP 2017
Dépenses		3 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00
2184	Mobilier	2 000,00
2188	Autres immobilisations incorporelles	
Recettes		3 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 500,00
Opérations d'équilibre		BP 2017
Dépenses		456,62
020	DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENT	456,62
Recettes		456,62
021R	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	456,62
TOTAL DEPENSES		5 478,07 €
TOTAL RECETTES		5 478,07 €

IX. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "LE GITALET"

M. le Maire fait une présentation détaillée, compte par compte, du budget annexe Lotissement "Le Gitalet" 2017.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 par un vote par nature, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- En section de fonctionnement pour un montant de 967 873.08 €
- En section d'investissements pour un montant de 1 143 490.70 €.

BP 2017

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	967 873.08 €
----------------------------------	---------------------

011	011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	232 000.00
6015	Terrain à aménager	25 000.00
6045	Achats étude	27 000.00
605	Travaux voirie- Achat matériaux, équipement et travaux	180 000.00

66	66- CHARGES FINANCIERES	7 445.00
66111	INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	7 445.00
042	Opérations d'ordre	710 641.29
7133	Variation en cours de production de biens	703 196.29
71355	Variation stocks terrains aménagés	0.00
043	Opération d'ordre entre section	7 445.00
608	Frais terrains en cours d'aménagement	7 445.00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	17 786.79

FONCTIONNEMENT - RECETTES	967 873.08 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES Opérations Réelles	330 000.00

70	Produits des services	330 000.00
7015	Vente de terrains aménagés	330 000.00
040	Opérations d'ordre	637 873.09
7133	Variation en cours de production de biens	630 428.09
043	Opération d'ordre entre section	7 445.00
796	Transfert de charges financières	7 445.00

INVESTISSEMENT - DEPENSES	1 143 490.70 €	
040	TOTAL CHAPITRE 040 opérations d'ordre	630 428.09
3355	Travaux	630 428.09
16	TOTAL CHAPITRE 16 opérations réelles	458 062.61
1641	Emprunts	458 062.61
16876	Autres dettes- Autres EPL	0.00
26	TOTAL CHAPITRE 26 Participations	55 000.00
261		55 000.00

INVESTISSEMENT - RECETTES		1 143 490.70 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	440 294.41
040	TOTAL CHAPITRE 040 opérations d'ordre	703 196.29
3351	Terrains	164 720.75
3354	Etudes et prestation de service	84 930.31
3355	Terrains aménagés	453 545.23
3355	Sortie du stock initial	0.00
16	TOTAL CHAPITRE 16 opérations réelles	0.00
16876	Autres dettes - Autres EPL	0.00
1641	Emprunt	0.00

X. COURRIERS DIVERS

A) COURRIER DE MME VALERIE BAUDVIN

Par courrier en date du 21/03/2017, Mme Valérie BAUDVIN fait part de sa démission au 01/04/2017 du poste de rédacteur principal à la Mairie déléguée des Molunes. Le Conseil Municipal prend acte de cette démission acceptée par M. le Maire.

XI. QUESTIONS DIVERSES

A) AGENCE POSTALE COMMUNALE ET SECRETARIAT DE MAIRIE

Depuis le 04/04/2017, l'Agence Postale Communale (APC) ainsi que le secrétariat de mairie sont installés dans les locaux précédemment occupés par la médiathèque au Presbytère.

La nouvelle adresse définie en accord avec le Conseil Municipal est "Place de la Mairie".

Les horaires d'ouverture au public seront désormais les suivants :

		POSTE	MAIRIE
Lundi	9 h 30 - 12 h 30	X	X
Mardi	8 h 00 - 12 h 30	X	X
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30	X	X
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30	X	X
Vendredi	8 h 00 - 12 h 30	X	X
	16 h 00 - 19 h 00		X

Quant à la réouverture de la Médiathèque, elle est programmée, sauf imprévus, pour le 14/04/2017 dans les anciens locaux du secrétariat de mairie au 875, route de Genève – Septmoncel.

B) TENUE DES BUREAUX DE VOTE

Les élus sont invités à remplir les tableaux de tenue des bureaux de vote, aux Molunes et à Septmoncel, pour les élections présidentielles des 23/04/2017 et 07/05/2017.

Les cartes d'électeurs seront délivrées très prochainement.

C) P. N. R. APPEL A PROJET

M. Jean-Louis MICHARD, délégué au Parc Naturel Régional du Haut-Jura, fait part d'un appel à projet "paysages sonores" proposé par le PNR.

Cet appel à projet est ouvert aux artistes, aux preneurs de sons, ... et également aux collectivités.

Toute personne qui pourrait y prétendre est invitée à faire des propositions.

Séance levée à 23 h 05

Affiché le 13/04/2017

Le Maire,
Raphaël PERRIN

